

Regard croisé sur la décentralisation en France et au Mali.

Eric IDELMAN
18 septembre 2019

Plan de la présentation

- Slide 1 : Comparaison historique
- Slide 2 : Comparaison géographique : les différents niveaux de collectivités
- Slide 3 : Analyse comparative
- Slide 4 : L'intercommunalité en France
- Slide 5 : La mutualisation des services
- Slide 6 : Les atouts de la décentralisation malienne.

Comparaison historique

La décentralisation en France Principales dates

LES PREMICES

- 1946 : la commune et le département deviennent des CT
- 1958 : Constitution Vème République : libre administration,...

ACTE I : LES FONDEMENTS

- 1982 : Lois Deferre : acte fondateur de la décentralisation
- 1983 et 1984 : Création de la Fonction Publique Territoriale
- 1987 : Création du CNFPT : Centre National de Formation
- 1992 : Loi Administration Territoriale de la République : interco...
- 1996 : Adoption du CGCT : Code Général des CT
- 1999 : Loi Chevènement - renforce l'intercommunalité

ACTE II : L'ASSISE

- 2003 : Loi de réforme constitutionnelle : Région, principes
- 2003 : 2 lois organiques : expérimentation, référendum local, ...
- 2004 : Loi relative aux libertés et responsabilités locales : spécialisation.

ACTE III : LA REGIONALISATION

- 2010 : Loi de Réforme des CT (EPCI minimum 5 000 habs)
- 2014 : Loi MAPTAM (Modernisation de l'Action publique et d'Affirmation des métropoles) + Loi ALUR (PLUI)
- 2015 : Passage de 22 à 13 Régions métropolitaines
- 2015 : Loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la république) : renforce le rôle de la Région et les compétences des EPCI (minimum 15 000 habitants en 2017).

La décentralisation au Mali Principales dates

LES PREMICES

- 1958 : Création de 8 communes urbaines (en plus de Bamako et Kayes)
- 1966 : Code municipal : 13 communes urbaines deviennent « de plein exercice ».

ACTE I : LES FONDEMENTS

- 1992 : Constitution de la IIIème République : principes
- 1993 : Création des 3 niveaux de collectivités territoriales
- 1993 : Loi n° 93 – 08 du 11 février 1993 modifiée déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales
- 1995 : Adoption du Code des Collectivités Territoriales

ACTE II : LA COMMUNALISATION

- 1996 : Création des collectivités territoriales (communes, cercles et région).
- 1999 : Premières élections communales (sur l'intégralité du territoire)
- 1999 : Création de la DNCT (devenue DGCT en 2011)
- 2000 : Création de l'ANICT : Agence Nationale d'Investissement des CT
- 2002 : 3 décrets de transfert des compétences : hydraulique, santé et éducation.
- 2007 : Création du Centre de Formation des Collectivités Territoriales

ACTE III : LA REGIONALISATION

- 2013 : Etat généraux de la décentralisation
- 2015 : Accord pour la paix et la réconciliation au Mali
- 2015 : Création de la (DN de la) fonction publique des CT
- 2018 : Création des 2 CT régionales de Taoudénit et Ménaka.
- Entre 2015 et 2018 : transferts de 16 domaines de compétences.

Comparaison géographique / niveaux de collectivité

Les collectivités territoriales
décentralisées et **les circonscriptions
administratives en France**
(sur 643 800 km² - 67 millions d'hab)

La **commune** (environ 35 000)
Dont « 240 communes nouvelles »

Intercommunalité : *EPCI à fiscalité propre (1260)*
*dont 21 métropoles, 13 communautés urbaines, 223 communautés
d'agglomération et 1 003 communautés de communes (rural)*
*parmi un total de 9700 EPCI: syndicat de communes,
syndicat mixte, SIVU, SIVOM, PETR pôle métropolitain,...*

L'arrondissement (334)

Le Département (101, dont 5 en outre-mer)
Le Département (101)

La Région (18, dont 5 en outre-mer)
La Région

Les collectivités territoriales
décentralisée et **les circonscriptions
administratives au Mali**
(sur 1 240 000 km² - 20 millions d'hab)

(Le village administratif et fractions : environ 11230)

La commune (urbaine et rurale) (750)

Le District de Bamako : une CT intercommunale
particulière de 6 communes urbaines.

Intercommunalité : le syndicat « Grand Bamako »,...

L'Arrondissement (323)

Le Cercle (58)
Le Cercle (60)

La Région (10)
La Région (19) (dont 10 sont opérationnelles).

Analyse comparative

Des schémas précédents, on peut retenir :

- une relative similarité d'organisation, tant dans le schéma déconcentré que dans le schéma décentralisé : 3 niveaux de CT,...
- Une même dynamique confortant le rôle de 2 niveaux de collectivités :
 - **La Régionalisation** : en France comme au Mali, la région est confortée comme l'échelon de l'organisation de l'aménagement de territoire, de la planification et du développement économique ;
 - **L'échelon local** de développement est la commune au Mali et l'EPCI (à fiscalité propre) en France).

L'intercommunalité en France

- CGCT, art. L.5210-1 : « ... la coopération intercommunale se fonde sur la libre volonté des communes d'élaborer des projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ».
- L'intercommunalité est utile pour gérer les compétences qu'il est plus intéressant de gérer à cette échelle qu'à celle de la seule commune.
Exemple : gestion des ressources naturelles, collecte des déchets,...
- L'EPCI, créé par arrêté préfectoral, est un établissement public administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière : produit des normes locales « délibérations », recrute son personnel, ...
- En France, les communes ont maintenant transféré la plupart de leurs compétences aux intercommunalités ; et le cadre juridique l'oblige et/ou l'incite.

La mutualisation des services

- En plus de l'intercommunalité (qui déjà est soi une forme de mutualisation),
- Depuis 2010, les EPCI doivent élaborer un schéma (et un rapport) de mutualisation de services.
- Différentes formes de mutualisation :
 - Formes simples : utilisation de matériel technique en commun, commandes groupées,
 - Formes plus abouties comme la création des services mutualisés, par exemple en matière de RH ou de commande publique.
- Les motivations de la mutualisation :
 - Une rationalisation financière, devenue nécessaire par l'accroissement des contraintes financières : baisse des dotations de l'Etat, incitation financière de l'Etat.
 - Un meilleur service rendu à la population : augmentation de la technicité, spécialisation.

Quelques atouts de la décentralisation malienne

- Communalisation intégrale et simultanée ; et surtout des communes créées sur la base du libre regroupement, ce qui assure une certaine cohésion, facilitant la gouvernance ;
- Des communes comprenant en moyenne une quinzaine de villages, taille propice à mener des projets de développement
- Dés élus communaux bien placés pour articuler les logiques étatiques et traditionnelles ;
- Autres: l'habitude du fonctionnement collectif, une volonté politique affranchie, une aide internationale, notamment la coopération décentralisée,...

Merci de votre attention !